

AVIS PUBLIC

Propriété (parties d'un terrain vacant) sise sur la rue Joseph-Lambert (partie du lot 2 059 618) secteur Pintendre – Prolongement de la rue Robertson et terrains secteur Pintendre

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 26 juin 2019, à 18 h 30**, à la salle Desjardins située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme dans le cadre d'une opération cadastrale le prolongement d'une partie de la rue Robertson (lot projeté 6 300 325) :
 - la distance minimale de la ligne des hautes eaux d'un cours d'eau dans un secteur où les terrains sont desservis à 9,84 mètres, au lieu de 45 mètres tel que prescrit par l'article 259 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
 - la largeur minimale de l'emprise de la rue à 12 mètres, au lieu de 15 mètres tel que prescrit par l'article 269 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
- Rendre conforme dans le cadre d'une opération cadastrale deux terrains dans le prolongement de la rue Robertson situé à moins de 100 mètres d'un cours d'eau avec des profondeurs minimales (lot projeté 6 311 793) à 40,19 mètres et (lot projeté 6 311 794) à 9,59 mètres, au lieu de 45 mètres tel que prescrit par l'article 267 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 11 juin 2019
Hélène Jomphe, chef de service

